

ARRÊTÉ N°26/11

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE
FONCTION ET DE SIGNATURE A
Mme Anne-Laure LAVOREL, 2^{ème}
adjointe**

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD/Pôle accueil courrier

13 AVR. 2026

ARRIVEE

Le maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2122-18 et L.2122-22, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

VU la délibération du conseil municipal du 20 mars 2026 fixant à cinq le nombre des adjoints,

VU le procès-verbal d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026,

CONSIDERANT que pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation à Mme Anne-Laure LAVOREL, 2^{ème} adjointe au Maire,

ARRETE

Art. 1 - Madame Anne-Laure LAVOREL, 2^{ème} adjointe, reçoit délégation pour traiter les affaires relatives à la vie scolaire, à l'enfance et à la jeunesse, dans la limite des compétences exercées dans ce domaine par le Conseil Municipal. Elle assurera les missions suivantes :

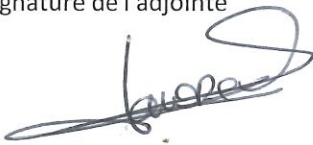
- Les relations avec les établissements scolaires
- Le suivi du fonctionnement de ces établissements, en participant notamment aux conseils d'école
- L'organisation des temps périscolaires et de la restauration scolaire
- Le suivi de l'extrascolaire
- Les relations avec les partenaires institutionnels et associatifs du domaine (CAF, APE...) et les parents
- La politique jeunesse : lien avec les associations, actions de prévention...

Art. 2 - Délégation de signature est donnée à Madame Anne-Laure LAVOREL, 2^{ème} adjointe, pour tous les actes et documents relatifs à ces domaines, ainsi qu'aux affaires générales en l'absence de M. le Maire et de son 1^{er} adjoint.

Art. 3 - Le Maire de la commune de Choisy et la Secrétaire générale de mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.

Art. 4 - Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie et copie en sera adressée à Madame la Préfète de Haute-Savoie ainsi qu'au comptable public assignataire du SGC d'ANNECY.

Notifié à l'intéressée le : 7 avril 2026
Signature de l'adjointe



Fait à CHOISY, le 7 avril 2026

Le Maire,

François DIZIER



Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD/Pôle accueil courrier

13 AVR. 2026

ARRIVEE

Télétransmis à la Préfecture le :